

N/REF : 30/09/2025 12H32 C:263866 I:35415

V/Appel du Mardi 30/09/2025 a 12H32

SARL LES HALLES NEYRPIC

**28-32 AVENUE VICTOR HUGO
75116 PARIS**

IMMEUBLE : 9 FRANCHON
9 RUE BENOIT FRANCHON
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 03 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 9 FRACHON - ST MARTIN D'HERES
SITE NEYRPIC

MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE EAUX PLUVIALES

Donneur d'ordre : Mr JM. CHAVANT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 01/10/2025 A 6H30
CURAGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE DU RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES COTE ZARA
EXTRACTION DE GRAVATS SUR DEUX PIQUAGES NON RACCORDÉ A ZARA
INSPECTION VIDÉO
NETTOYAGE DES LIEUX
REPLI CHANTIER
IL Y A 3 REGARDS QUI NE RACCORDENT PAS DE RESEAU

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 03/10/25 a 09H31 Mr JM. CHAVANT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	631,54
3,50	H(s)2ème personnel	2	57,34	200,69
TOTAL H.T.				832,23
T.V.A. a 20,00%				166,44
TOTAL T.T.C.En EURO				998,67

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN